

REVISION N° 2
Approbation - 2019

SAINT-GENIS-LAVAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES C.5.1.1



C-5-1-1 Informations complémentaires

Saint-Genis-Laval

En ce qui concerne **SAINT-GENIS-LAVAL** ces ouvrages sont :

- CAVITÉ : Relatif aux sites recelant des cavités souterraines :

(Article L563-6 du code de l'environnement)

Métropole de Lyon

Direction de l'Eau - Unité Galeries

117, boulevard Vivier Merle

69003 LYON

☎ 04.26.99.32.02

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

- MÉTRO : Relatif au tréfonds des ouvrages du métro :

- Ligne B, CHARPENNES / GARE D'OULLINS
- Ligne B, prolongement GARE D'OULLINS / HOPITAUX LYON SUD SAINT-GENIS-LAVAL

SYTRAL

21 boulevard Vivier Merle

69003 LYON

☎ 04.72.84.58.00

NOTA :

- Pour un projet objet d'un PC situé dans une zone **jusqu'à 15m** du tréfonds des ouvrages du métro le Requérant devra se mettre en relation avec Le SYTRAL afin de rendre les conditions d'exécution des travaux conformes à l'article 72 du décret 2003-425.
- Pour un projet objet d'un PC situé dans une zone **entre 15 et 50m** du tréfonds des ouvrages du métro le Requérant devra signaler son projet au SYTRAL afin de rendre les conditions d'exécution des travaux conformes à l'article 72 du décret 2003-425.